



Contribution du Projet Urban ARK à l'analyse des risques urbains en Afrique et
en particulier au Niger

Working Paper #1

Auteur : Soumana Boubacar

Enseignant Chercheur à l'Université de Niamey, Niger

October 2015



Images: James Millington, landscapemodelling.net

Titre : Contribution du Projet Urban ARK à l'analyse des risques urbains en Afrique et en particulier au Niger

Auteur : Soumana Boubacar

Enseignant Chercheur à l'Université de Niamey, Niger

Résumé exécutif

Dans l'histoire de la pensée des sciences humaines, la pression démographique sur les ressources d'une communauté a fait l'objet de plusieurs écrits. Aujourd'hui, cela est devenu une réalité qui inquiète aussi bien les chercheurs que les décideurs. Certains désastres et aléas ne sont plus à considérer comme une fatalité. Il est clair qu'un des corollaires de cette croissance démographique est l'augmentation des risques ; résultat de la recherche des moyens d'existence des couches défavorisées. La recherche bibliographique, révèle que même si les autorités s'impliquent dans la réduction des risques, la question demeure. Les méthodes de résolution comme la gouvernance s'impose car l'implication de tous les acteurs est nécessaire pour un résultat escompté. Les décideurs sont en partie responsables de l'aggravation de certaines situation peu enviable. C'est pourquoi, plusieurs organisations internationales et nationales assistent les Etats à assoir une bonne politique de gouvernance de ces risques. Les universitaires et les praticiens (Organisation non gouvernementale) pensent qu'il doivent conjuguer leurs efforts autour d'un projet innovant appelé Urban ARK. Aussi, des thématiques ont-ils été définis à chaque équipe selon la spécificité des villes africaines dans laquelle elle se trouve.

Mots clés : Risques urbains, aléas ,gouvernance, Projet Urban ARK

Introduction

Les agglomérations sont par nature soumises à des risques (situations incertaines pouvant engendrer des conséquences potentiellement défavorables) liés à la complexité des systèmes physiques et socio-économiques de production et à l'impact des prises de décisions des acteurs. Il existe en effet une incertitude concernant les effets néfastes de certains aléas (événements aléatoires) et/ou la perte qui affecte négativement les conditions de vie des populations. C'est pourquoi dans la littérature certains auteurs pensent que la mesure du risque peut être le produit de la vulnérabilité de l'Objet, de l'intensité du risque et de fréquence du phénomène(Seidou, 2014). Les appréciations faites dans une analyse multidimensionnelle relèvent qu'il existe des risques ruraux et des risques urbains qui sont plus inquiétants compte tenu de la complexité du milieu et de la composition de la classe concernée.

Les risques urbains peuvent causer des dommages importants ou paralyser partiellement ou en totalité le déroulement normal de l'activité de la population urbaine, de telle manière que si vivre en ville offre des avantages, les inconvénients n'en sont pas pour autant négligeables du fait d'un certain nombre de facteurs (Raynaut , 1985) qui vulnérabilisent le milieu urbain. Parmi ces facteurs, deux sont extérieurs au milieu urbain proprement dit. Premier facteur, l'accélération de la croissance urbaine, forte au XXe siècle, particulièrement depuis 30 à 40 ans dans les pays en développement. De 17 % en 1950, la population urbaine des PED est passée à 34 % en 1990 et atteindra probablement 57 % en 2025 (WRI, 1990) ; la population des « méga cités » (supérieure à un million d'habitants) connaissant la croissance la plus rapide. 75 % des méga cités qui compteront un quart de la population mondiale en 2025 sont situées dans les Pays en voie de développement et sur des littoraux. Le second élément extérieur est le déséquilibre des facteurs de développement socio-économique et les choix politiques dans l'aménagement du territoire : concentration excessive des villes et des pôles industriels, réseaux ou relais urbains incomplets, politique insuffisante de logement et de relogement, etc. Les deux autres facteurs de vulnérabilité du milieu urbain sont intrinsèques. Il y a d'abord les effets destructeurs des phénomènes naturels, qui sont aggravés par la structure même des matériaux et la morphologie urbaine. La morphologie urbaine accentue les effets induits, puisque le site précoce des villes a été rapidement débordé par la consommation de l'espace disponible, vers des sites exposés ou dangereux. Le second facteur est la segmentation accentuée de la société urbaine, qui reflète le mal-développement et les conflits socio-économiques dans un espace limité et convoité (rente du sol, maîtrise du

foncier, intérêts financiers et politiques) (Jean-Claude et Robert, 1996). Il y'a lieu de noter à ce niveau que tous les milieux urbains des pays en voie de développement ne sont pas exposés aux mêmes types de risques et par conséquent ne subissent pas les mêmes dommages.

La ville de Niamey au Niger, ne fait pas exception et connaît des multiples risques qui amènent les autorités à prendre des décisions. Une équipe de Chercheurs de plusieurs universités décident d'apporter leur contribution en apportant toute l'éclairage nécessaire pour la connaissance des risques urbains et leurs implications socioéconomiques et politiques.

1. Cadre de gouvernance incluant la gouvernance des risques

La population totale de la planète a connu dans un passé récent une explosion quasi exponentielle depuis l'après-guerre jusqu'à nos jours, passant de 2,5 milliards d'individus à 7,3 milliards. Soit une multiplication par trois en une soixantaine d'années (Ecosavoie, 2015). Concomitamment la population urbaine croît de façon spectaculaire. C'est en 2008, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, la population citadine a représenté la moitié de la population mondiale, soit 3,3 milliards de personnes. Et un tiers de cette population urbaine, soit 1 milliard de personnes, vivait dans des taudis (PNUD,2010). Aujourd'hui, selon un rapport de l'ONU, 54% de la population mondiale vit dans les zones urbaines, une proportion qui devrait passer à 66% en 2050 (ONU,2014). Malheureusement, selon les estimations, un milliard de citadins vivent encore dans des quartiers pauvres surpeuplés ; ils seront 1,4 milliard d'ici à 2020,(Christel Alvergne , 2010) . Cette image réelle de la population mondiale est s'affiche plus en Afrique qui abrite 1,2 milliard d'habitants soit 16,1% de la population mondiale. Avec des taux de croissance démographique variant de 3 à 5 % par an, le continent est en voie de peuplement,(Christel Alvergne 2010) et abritera le quart de la population mondiale .Une naissance sur quatre dans le monde a aujourd'hui lieu en Afrique ; un être humain sur cinq sera africain au milieu de ce siècle. Aussi, l'Afrique qui est le seul continent à présenter un croît démographique en exponentielle abrite t-elle une population urbaine plus importante (412 millions d'habitants) (Christel Alvergne 2010). L'édition 2010 du Rapport sur les catastrophes dans le monde porte sur le risque urbain : selon la FICR, en effet, 2,57 milliards de citadins vivant dans des pays à faible et moyen revenus sont exposés à des niveaux de risque inacceptables, aggravés par l'urbanisation rapide, la mauvaise gouvernance locale, la croissance démographique, les services de santé insuffisants et une vague de violences urbaines. Il est clair que la ville n'est pas seulement l'eldorado des immigrants voire des autochtones mais aussi lieu de surprises et théâtre des risques qui sont

souvent définis comme le produit d'un *aléa* – un processus « naturel » potentiellement dangereux – et de la vulnérabilité des enjeux exposés à l'*aléa* en question (par ex. Renn, 1992 ; Loat et Meier, 2003). *Le risque apparaît comme le mal social global qui déstabilise l'activité économique, complique l'exercice de l'activité politique et fragilise la confiance sociale entre citoyens et institutions*¹⁰(10 NOIVILLE Christine, *Du bon gouvernement des risques*, Les voies du Droit, PUF, Paris, 2003 cité par Mathilde GRALEPOIS). Mais bien que les catastrophes soient souvent provoquées par des risques naturels, les principaux facteurs de risque de catastrophe urbaine sont une gouvernance et des systèmes médiocres qui ignorent la gestion des risques au cours des processus de développement .C'est pourquoi , aujourd'hui dans la littérature sur les risques urbains, il ressort un avis partagé selon lequel le risque de catastrophes disproportionné auquel sont exposés un milliard d'habitants des bidonvilles dans le monde pourrait être considérablement réduit par des investissements prudents(). « Nous ne pouvons pas empêcher l'urbanisation, mais nous ne devons pas être naïfs ; tendance n'est pas synonyme de destin : les catastrophes peuvent être évitées », *a dit Matthias Schmale, sous-secrétaire général de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), à Nairobi, lors de la présentation mondiale de l'édition 2010 du Rapport sur les catastrophes dans le monde.* les solutions de réduction du risque de catastrophes et de préparation aux catastrophes « doivent être trouvées par le dialogue avec les communautés touchées, en d'autres termes par la bonne gouvernance (*Dans ce rapport selon Matthias Schmale*). Il est essentiel d'assurer que les populations soient responsabilisées et investies dans le développement de leur environnement urbain, et qu'elles ne soient « pas marginalisées, ni exposées aux catastrophes, au changement climatique, à la violence et à la mauvaise santé » . Dans le même ordre d'idée selon David Satterthwaite « La crise de pauvreté urbaine, l'expansion rapide des peuplements informels et les catastrophes urbaines, de plus en plus nombreuses, sont le résultat de l'incapacité des gouvernements à adapter leurs institutions à l'urbanisation ». Le recours opérationnel à la gouvernance, concept ancien dans la pensée anglo-saxonne, n'est pas tant un constat de carence que la reconnaissance explicite de systèmes d'acteurs, de ressources et de processus qui, en dehors de la sphère étatique, assurent de facto, et depuis longtemps, la régulation des mécanismes d'urbanisation dans nombre de villes africaines où 40 à 70 % de citoyens vivent dans des quartiers illégaux et dépendent d'emplois (Alain D2004). La gouvernance urbaine n'est pas alors un concept novateur ; néanmoins il apporte un nouveau regard sur les politiques urbaines, un changement de perception de la ville(DARDY-DUMEURC, 2008). L'idée de gouvernance, s'oppose à une autorité unique imposant ses ordres unilatéralement et verticalement. Le mot repose sur «

l'unité – et non l'unicité –des intérêts »¹⁵ puisqu'il s'agit de veiller à une cohérence politique entre entités hétérogènes liées par des enjeux mutuels. (Clémentine DARDY,2008). La gestion des catastrophes a pour objectif de déployer une réaction adéquate ainsi que des efforts de redressement à la suite d'une catastrophe. Il faut pour cela que les institutions locales, y compris les municipalités concernées, disposent de capacités organisationnelles idoines, ainsi que des moyens et des plans d'actions leur permettant de remédier aux conséquences des catastrophes.(PNUD,2010) . De la gouvernance locale dépend aussi l'ampleur des dangers quotidiens que courent les citoyens tels que celui des maladies à vecteur et des accidents de la circulation. Ces risques ne sont pas inhérents aux caractéristiques des villes mais tiennent aux limites dans lesquelles les autorités assument leurs responsabilités et, plus généralement, aux limites de la gouvernance, notamment à la qualité de ses relations avec les habitants et les organisations de la société civile (Vigna Augustina, 2010).

La gouvernance des risques s'impose surtout aux autorités africaines qui en plus des risques liés aux caractéristiques de la ville font face aux nouveaux défis (Menace d'Ebola , violences de toute nature, VIH SIDA etc). Avec l'accélération de l'urbanisation, le continent a aussi connu des processus de changements socio-économiques, culturels et politiques qui ont un impact à la fois comme facteur, scène et contexte aux défis de gouvernance de l'espace urbain et de l'expérience urbaine (CODESRIA, 2004). Dans plusieurs pays, la décentralisation est perçue comme levier pour la bonne gouvernance dont les pauvres ont besoin. En réalité, cette idée est ancienne puisque dans l'histoire de la pensée économique les premier et deuxième théorèmes du bien-être garantissent que la frontière des optima de Pareto est atteignable dans le cas d'équilibres décentralisés. Les problèmes de gouvernance se posent quand, pour diverses raisons (biens publics non divisibles, structure du progrès technique, etc.) les optima ne sont plus atteignables par le biais d'équilibres décentralisés (**Frédéric GILLI**,). C'est pourquoi, au Niger, pays le plus pauvre de la planète (PNUD, 2013), carrefour de la région de l'Afrique subsaharienne, la question de gouvernance est au centre des politiques et programmes des autorités.

2. Profil des désastres, dangers et risques à Niamey en incluant les épidémies

Dans les pays du tiers-monde, les catastrophes naturelles ou non provoquent le plus de victimes et de dommages. On estime que dans ces pays, plus de 40% de la population urbaine est menacée directement ou indirectement par des phénomènes naturels susceptibles de causer

des dégâts aux hommes et aux biens (Bechler et al, 2000). D'après la Cartographie des Risques en Afrique de l'Ouest, les pays d'Afrique de l'Ouest occupent les positions les plus fragiles en termes de conditions et de capacités pour la réduction des risques. Cela est largement dû aux conditions socioéconomiques qui prévalent dans ces pays (Facteur de Risque 2), et à leurs caractéristiques en termes d'utilisation des sols et d'environnement bâti (Facteur de Risque 3). (DARA,2013).

En Afrique subsaharienne, les populations des villes font face à des désastres, dangers et risques de tous genre. Niamey est l'une des villes africaines où la vulnérabilité est devenue un dénominateur commun pour la majorité des populations. Dans cette capitale du Niger, les principaux risques identifiés ont trait à l'inondation, la maladie, l'insécurité alimentaire et le manque d'emploi (Soumana, 2015 ; Balla, 2013 ; Hamadou, 2010). Dans les faits ces risques entrent souvent en synergie. Ces différents risques ont en commun le fait qu'ils regroupent à la fois des aspects économiques, sociaux et environnementaux, et mettent à nu les dysfonctionnements de la gestion urbaine (Hamadou, 2010). L'urbanisation accentue l'exposition des personnes et des actifs économiques aux aléas et crée de nouveaux profils de risques de tel sorte que la gestion des catastrophes devient ainsi particulièrement complexe dans les zones urbaines. Néanmoins les zones urbaines offrent également des opportunités de prévention et de gestion des risques (Hamadou, 2010 et PNUD, 2010). Ces opportunités sont à saisir par les pouvoirs publics pour développer des politiques visant à sécuriser les populations des risques. Les villes caractérisées par une densité élevée de population sont devenues indissociables de la notion du risque (Bechler et al, 2000). Les risques naturels ou non sont inhérents à la croissance urbaine. La concentration humaine amplifie les effets des aléas (Sylviane, 2010). La présence du fleuve et des vallées expose les populations de certains quartiers de Niamey à des risques d'inondation qui peut avoir des conséquences sur les hommes et leurs biens (Hamadou et Dominique, 2013). La plupart de ces quartiers sont vulnérables à cause de la pauvreté des populations qui y vivent. L'absence d'aménagement préalable des sites destinés à l'habitat et l'occupation des zones inondables par les populations est un facteur d'aggravation de cette exposition à l'inondation et de ses conséquences comme le paludisme. Mais ces inondations peuvent aussi être causées par des eaux de pluies du fait des changements climatiques. C'est pour cette raison que depuis plusieurs décennies, la ville de Niamey est confrontée à des inondations annuelles pour certains zones et cycliques pour d'autres. La fréquence des catastrophes déclenchées par les aléas naturels ou non, le nombre de personnes touchées et les pertes économiques vont en augmentation ces dernières années

dans cette partie du Niger. Les aléas hydrométéorologiques (sécheresses, inondations et vents) sont dominants. A titre d'exemple, l'inondation de 2013 a provoqué 26 pertes en vie humaines, 75 347 personnes affectées, 13 000 ha de cultures pluviales et des aménagements hydro-agricoles inondés pour un coût de 32 milliard de FCFA (Ousmane, 2014).

Les risques sanitaires enregistrés au niveau de la ville de Niamey sont liées aux maladies, accidents de circulation et pollution. La présence de ces risques de la ville est imputable à la concentration de ses composantes.

Pour ce qui est des maladies, ce sont les maladies contagieuses, le paludisme, l'infection VIH et les autres IST qui sont essentielles. Niamey étant une ville de passage par excellence d'exodants(venant d'autres pays), et un carrefour commercial, toutes les catégories de personnes malades peuvent se retrouver et exposer les autres aux risques. On constate une augmentation progressive du taux d'attaque du paludisme de 2005 à 2014 avec une chute considérable en 2010. Le risque est plus élevé chez les jeunes enfants (moins de 5 ans) du fait de leur faible immunité antipalustre. Ceci illustre bien qu'au Niger, le Paludisme demeure endémo-épidémique et représente la principale cause de morbidité et de mortalité surtout chez les enfants de moins de cinq (5) ans, . Il est alors déclaré comme le problème majeur de santé publique non seulement par sa forte mortalité et sa morbidité mais aussi par ses conséquences socio-économiques. Les maladies contagieuses inventoriées sont la tuberculose, la rougeole et la méningite

Les inondations, la présence d'égouts et de lieux insalubres rendent le paludisme endémique en ville. Chez les enfants de moins de 5 ans et les autres tranches d'âge, l'incidence cette maladie est importante

Les conséquences de ces risques sont l'augmentation de la vulnérabilité, la perte de moyens d'existence, l'aggravation de la pauvreté, la précarité et la marginalisation des populations affectées. Le paludisme est observé chaque année en saison de pluie (août-septembre). La période chaude (avril-juin) de l'année 2015 a enregistré des cas exceptionnels de méningites qui ont occasionné des pertes en vie humaines bien que la situation ait été maîtrisée.

Le niveau de vulnérabilité et de résilience d'un ménage ou d'une communauté face à un ou plusieurs risques dépend des facteurs humains, socio-économiques, institutionnels, culturels, des ressources mobilisées et dédiées à la gestion de ces risques. La fréquence des événements et leur intensité sont aussi des éléments aggravant la vulnérabilité des populations.

Dans ce contexte, la problématique de l'évaluation, de la prévention et de la gestion des risques doit être au centre des politiques de développement la ville de Niamey au Niger. C'est la raison pour laquelle, le pays est doté d'une stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes. Malgré cette volonté affichée du pouvoir public, la faiblesse de la capacité du gouvernement et des populations urbaines à faire face aux conséquences néfastes des risques interpelle les partenaires au développement dans la prévention et la gestion des risques naturels (Balla, 2013). Cette situation traduit aussi l'incapacité de l'Etat à y faire face définitivement à ces différents risques urbains. De plus, certaines stratégies de gestion des risques existent pour permettre une évaluation intégrée dans une dynamique d'adaptation et d'atténuation de ses effets, mais que ces stratégies n'ont pas encore été associées d'une manière qu'elles soient utiles aux populations vulnérables. Dans cette perspective de prévention et de gestion efficaces des risques de catastrophes à courts, moyen et long termes, des recherches poussées sur la nature et l'étendue des risques majeurs sont nécessaires pour améliorer la situation surtout pour le cas des inondations et des épidémies à Niamey.

3. Infrastructure, démographie et les liens urbains-ruraux, en particulier autour du sujet des conflits et migration

La région ouest africaine présente des carences globales en infrastructures, en comparaison avec le reste du monde. Par exemple, seuls 10% de la population totale ont accès à l'électricité. Dans les zones rurales, cette proportion peut être inférieure à 1%. Il existe un important besoin de plans de développement adaptés au travers desquels les risques pourraient être mieux gérés, aussi bien en milieu rural qu'urbain (DARA, 2013). Ces constats sont des réalités au Niger où les caractéristiques et les modèles de répartition démographique rendent le développement de l'infrastructure difficile (BIRD,2011) . Dans ce pays, le mauvais état de l'infrastructure nigérienne ne contribue pas à la croissance économique. Mieux, le mauvais état du réseau routier a fait reculer la croissance par habitant de 0,56 point de pourcentage. Avec le Tchad, le Niger est actuellement l'un des pays où le développement de l'infrastructure est le plus faible de la région ().Les routes, l'énergie, l'approvisionnement en eau, l'assainissement, et les réseaux nationaux des TIC sont concentrés dans les zones urbaines, en particulier aux alentours de Niamey, les zones rurales marquent une absence ou insuffisance. Les déficiences de l'infrastructure freinent la productivité des entreprises publiques et privées. Le taux d'accès à une source d'eau améliorée varie de 67% dans l'ensemble des ménages à 61% en milieu rural et 97% en milieu urbain. Il importe cependant

de noter que seuls 11% des ménages dans l'ensemble et 52% des ménages urbains ont le privilège d'avoir accès à une source d'eau améliorée (DARA,2013).

4. La jeunesse/les enfants

Les jeunes et adolescents représentent une frange importante de la population dans la plupart des pays en développement. Au Niger, les jeunes et adolescents de 10 à 24 ans représentent près de 29 % (83% vivent en milieu rural)[1] de la population totale du pays estimée à 17.1 millions d'habitants (RGPH, 2012). Malheureusement, ils constituent une cible fragile et vulnérable de la population de par leur situation intermédiaire entre l'enfance autrefois bénéficiant d'une attention prioritaire des parents et l'âge adulte à laquelle, ils sont laissés à eux-mêmes (). En l'absence d'un encadrement adéquat au niveau familial, social et scolaire, peu informés sur la sexualité et la parenté responsables surtout dans les villes, ils connaissent une sexualité précoce (15,1 ans chez les filles et 20,4 ans chez les garçons). Utilisant très peu les méthodes contraceptives modernes (1,3% en moyenne pour un taux d'utilisation nationale de 8%), plus de 36% des adolescents ont eu au moins un enfant à l'âge de 17 ans) contribuant ainsi à plus de 14 % à la fécondité totale du pays qui est de 7,5 enfants par femme (taux le plus élevé au monde). Il sont exposés aux avortements provoqués dont les conséquences sont souvent fatales: entre 1996 et 1998, la proportion des décès de jeunes et adolescents de 15 à 24 ans suites aux complications des avortements provoqués est de 69% à la maternité Issaka Gazobi de Niamey (rapport d'activité 1996-1998). Par ailleurs, les jeunes/adolescents sont les plus exposés aux IST/VIH/SIDA: 75,6% des garçons de 15-25 ans ont entendu parler du SIDA contre 42,5% chez les filles (87,5% en milieu urbain, 47,7% en zone rurale)[2]; 28% seulement des jeunes de 15-24 ans utilisent un préservatif au cours des rapports sexuels alors que la moyenne des partenaires sexuels se situe autour de 3. Sur le plan socioculturel, les filles sont sujettes à une discrimination plus importante par rapport aux garçons dans leur éducation (le taux de scolarisation est de 34,1 % au Niger dont 26,9% pour les filles; 78,4 % des jeunes filles de 15-25 ans ne sont pas scolarisées). (FNUP, 2002)

Les données collectées sur la discipline des enfants dans le cadre de l'EDSN-MICS 2012 révèlent que la plupart des enfants subissent des violences au sein de l'environnement familial dans le cadre de leur éducation. En effet, 67% des enfants âgés de 2 à 14 ans subissent des châtiments corporels et pour 29% d'entre eux, ces châtiments sont sévères. Les enfants âgés de 5 à 8 ans, ceux des régions de Zinder,

Niamey, Maradi et Tahoua sont les plus exposés aux violences quelles que soient leur forme. Les enfants séparés de leur père sont les plus exposés aux châtiments corporels et aux violences. Le pourcentage d'enfants victimes de châtiments corporels sévères varie en effet de 29% au niveau national à 40% parmi les enfants séparés de leur père (EDSN-MICS, 2012). Or, 12% des enfants âgés de 2 à 14 ans vivent séparés de leur père. Il est vrai que ces enfants martyrisés dans leur enfance deviennent des "Hommes hors la loi". Selon les données de l'annuaire statistique du Ministère de la Justice relative à la période 2009-2011, 981 cas de mineurs en conflit avec la loi ont été dénombrés parmi lesquels 90% sont des garçons. Au total, les vols (43%) et les coups et blessures volontaires (25%) sont les principales infractions commises par les mineurs. Ces statistiques montrent que les enfants sont certes victimes de violences mais certains parmi eux reproduisent également ces violences physiques et sexuelles. Le débat semble très controversé, car si la société pense que ces enfants sont en conflit avec la loi, eux à leur tour déclarent que leurs droits fondamentaux sont piétinés. Ainsi en 2010, lors d'un forum national sur les enfants, ils font la déclaration suivante " nous, filles et garçons du Niger, souffrons toujours de la non-réalisation de nos droits fondamentaux. Parmi nous :

- Six enfants sur dix vivent dans la pauvreté;
- Un enfant sur deux n'a pas suffisamment à manger et souffre de malnutrition;
- Un enfant sur cinq meurt avant l'âge de cinq ans;
- Deux enfants sur cinq n'ont jamais été à l'école;
- Huit enfants sur dix sont privés d'un environnement doté de sanitaires adéquats;
- Sept enfants sur dix ne sont pas enregistrés à la naissance.

Nous, les filles, sommes victimes de nombreuses violations de nos droits : mariage forcé et précoce, la non-scolarisation et la déscolarisation.

- Six filles sur dix entre l'âge de 15 - 19 ans sont mariées, et une fille sur trois est mariée avant l'âge de 15 ans ;
- Quatre filles sur 10 n'ont pas la chance de pouvoir même commencer à étudier ;
- Neuf filles sur dix entre l'âge de 13 à 16 ans n'ont pas la chance d'aller au collège.(MP,

2013

5. Les femmes et le développement

Depuis des décennies, les femmes étaient au centre des questions du développement. En effet, plusieurs voies se sont prononcées sur la question d'intégration des femmes des pays du Tiers-Monde dans le développement économique et social de leur pays. De l'indépendance à nos jours, plusieurs discours et des pratiques ont traité de cette question (Colette, 1996).

En Afrique deux catégories de femmes se distinguent : les femmes rurales et les femmes urbaines. Pour montrer l'importance des femmes rurales, une journée internationale leur a été dédiée (ONU femmes, 2012). Cette dominance des femmes rurales leur a donné une place de choix dans toutes les activités de promotion de la femme en négligeant parfois son homologue urbaine qui d'ailleurs est toujours au-devant dans les revendications des droits des femmes.

La question de la participation, la contribution voir la place de la femme dans le processus du développement à longterm a été une préoccupation des Etats des pays en voie de développement dont le Niger. Au Niger ces femmes sont visibles sur la scène politique, économique et politique. Elles sont aussi associées dans la gestion du dispositif de développement selon une place qui leur revient dont certains acteurs de la société civile qui luttent pour « l'autonomisation » des femmes ont dénoncés. Ce constat confirme aussi les observations de Martin Ziguélé (2012) en Centrafrique. L'autonomisation économique des femmes est reconnue comme un facteur clé de réduction de la pauvreté et de la croissance économique. Lorsqu'elles sont économiquement et socialement autonomes, les femmes deviennent des puissants vecteurs de changements (Anonyme, 2008 ; Fatima, 2013).

Au Niger comme dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, les femmes jouent un rôle important dans le secteur informel, contribuant ainsi au développement des économies de leur pays (Mahamane, 2008). Or dans la plupart du temps leur impact n'est pas reconnu ou documenté dans ces conditions puis que l'informel échappe à la comptabilité nationale (Fatima, 2013). Comment peut-on mettre en marge du développement une couche sociale représentant près de 52% de la population du pays ? Au Niger, la contribution des femmes dans le développement économique et social s'effectue à travers principalement le secteur agricole, le petit commerce, l'emploi salarié et la politique. Si en milieu rural, la contribution de la femme dans les activités de production agricoles est bien connue, il n'en est pas de même pour la femme en milieu urbain. Dans ce contexte, on se rend compte que le rôle de femme surtout urbaine dans le développement économique et social du Niger est un champ qui mérite d'être analysé de manière poussée. Les inondations et les incendies constituent les principales catastrophes qu'enregistre la région de Niamey de façon récurrente. Les femmes

rurales pauvres d'Afrique de l'Ouest et du Sahel et en particulier du Niger assument souvent les tâches les plus difficiles et travaillent souvent plus que les hommes. Pourtant, les femmes sont plus vulnérables que les hommes aux catastrophes naturelles dans la mesure où leur accès aux moyens de production, est plus limité. Par exemple, la discrimination liée au genre a pour effet d'accroître la vulnérabilité des femmes aux effets des catastrophes climatiques telles que la sécheresse (FAO,2010)

Conclusion

Les populations urbaines africaines comme celles de la ville de Niamey au Niger font face à des multiples risques qui jouent sur la vie humaine mais aussi sur l'historique et le processus actuel du développement de la ville. La compréhension et la caractérisation de ces risques sont des préalables pour toute action de réduction ou de gestion de ces risques. Ainsi, selon le domaine touché, on peut regrouper ces risques de vulnérabilité en risques sanitaires, risques sécuritaires, risques liés aux facteurs climatiques et environnementaux, risques liés aux conflits et violence, risques liés à la délinquance et au désœuvrement, risques alimentaires, risques liés à l'éducation et risques d'emploi. Au Niger, la plupart de ces risques n'ont pas fait l'objet d'étude approfondie et ceux analysés montrent que les niameyens deviennent de plus en plus exposés et vulnérables compte tenu de l'effet conjugué des facteurs externes et internes de la ville. En dehors des risques liés aux conflits et violence qui prennent origine dans les années 2010, tous les autres risques remontent à la création de la ville. Les actions de réduction des risques ou de renforcement des capacités de résilience des personnes demeurent encore insuffisantes au regard des résultats. La gouvernance des risques urbains est une problématique qui interpelle les chercheurs afin de proposer des modèles adaptés. C'est alors un des défis à relever par le Projet Urban ARK.

BIBLIOGRAPHIE

Bechler-Carmaux N., Mietton Michel, Lamotte Maxime. Le risque d'inondation fluviale à Niamey (Niger). Aléa, vulnérabilité et cartographie//River flood risks in Niamey (Niger). Hazards, vulnerability and mapping. In: *Annales de Géographie*, t. 109, n°612, 2000. pp. 176-187. DOI : 10.3406/geo.2000.1888 www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_2000_num_109_612_1888

Balla Abdourahamne, 2013. Proposition d'une stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes au Niger (SNRRC), 39p

Hamadou Issaka, 2010. Mise en carte et gestion territoriale des risques en milieu urbain sahélien à travers l'exemple de Niamey (Niger). Thèse de doctorat en géographie, Université de Strasbourg, 347p

Hamadou Issaka et Dominique Badariotti, « Les inondations à Niamey, enjeux autour d'un phénomène complexe », *Cahiers d'Outre-Mer*, 263/2013,295-310

Sylviane, 2010. Mégapoles et risques en milieu urbain. L'exemple d'Istanbul ; www.bicyclain.eu

Ousmane Saidou, 2014. Présentation des résultats d'étude sur la lésion du risque hydrologique : cas des inondations dans la ville de Niamey, CERMES-Niamey, 17 diapos

PNUD, 2010. La gestion des risques en milieu urbain. www.undp.org/cpr/we_do/integrating_risk.shtml

Soumana Boubacar, 2015. Etude préliminaire sur les risques à Niamey au Niger. Document de recherche du projet URBAN-ARK, 20p

Anonyme, 2008. Femme et développement durable, 3p ; Extrait du Site de l'Association Adéquations : <http://www.adequations.org/spip.php?article424>

Colette St-Hilaire. La production d'un sujet-femme adapté au développement. Le cas de la recherche féministe aux Philippines. *Anthropologie et Sociétés*, vol. 20, n° 1, 1996, p. 81-102. URI: <http://id.erudit.org/iderudit/015396ar>, DOI: 10.7202/015396ar

Fatima Kyari Mohammed, 2013. Les femmes motrices de la relance économique et du développement: l'autonomisation économique des femmes dans la région du Sahel et son impact sur la sécurité alimentaire, 24p

Isabelle Droy, 1990. Femme et développement rural. Edition KARTHALA, Paris, 184p

Mahamane Ibrahima. Facteurs d'Évolution de la Contribution Économique des Femmes au Niger. *African Population Studies/Etude de la Population Africaine*, Vol. 23, No. 1, 2008, pp. 103-118

Martin Ziguélé, 2012. Le rôle des femmes dans le développement économique et social : le cas centrafricain. Note n°132, Fondation Jean-Jaurès, 8p www.jean-jaures.org

ONU Femmes, 2012. Le rôle des femmes dans le développement rural, la production alimentaire et l'éradication de la pauvreté.

A l a i n DUBRESSON, Svlvv JAGLIN, 2004 La gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne pour une géographie de la régulation

Banque Mondiale, 2011 Infrastructure du Niger : Une perspective continentale, Africa Infrstructure Country Diagnostis

Agence Française de Développement 2014 ; Afrique Subsaharienne, Cadre d'intervention régional 2014-2016 Paris

Ministère de l'intérieur, de la sécurité publique, de la décentralisation et des affaires religieuses 2011, le plan national de formation des acteurs de la décentralisation du Niger

PNUD 2010 Gestion des risques en milieu urbain

Fondation DARA International ;2013 indice de réduction des risques (RRI) en Afrique de l'ouest Analyse des conditions et des capacités pour la réduction des risques de catastrophe

Christel Alvergne 2010 Quelles politiques territoriales pour inscrire l'Afrique dans la mondialisation ? L'aménagement du territoire en Afrique subsaharienne *Les Cahiers d'Outre-Mer*

Vina Agustina ;2010 Croix-Rouge américaine ; Gouvernance urbaine et réduction des risques de catastrophe

ONU 2014 Revision of the World Urbanization Prospect

The contents of this Working Paper reflect the views of the author only and not those of the UK Department for International Development or the Economic and Social Research Council.

